

Témoignages clients

Voici quelques témoignages de clients que nous accompagnons :

En commissariat aux comptes :

Chez ADI, BOUDET & ASSOCIES est commissaire aux comptes depuis plus de 30 ans et a su accompagner la croissance...

Par Didier SAYROUS, dirigeant du groupe ADI

« Le cabinet nous suit depuis 1991. Après le départ en retraite de son fondateur, nous avons continué à collaborer avec son successeur Olivier LEDUC, et cela avec autant de satisfaction.

Effectivement, au-delà de s'assurer de la conformité de nos comptes vis-à-vis de la loi, il participe aux réflexions portant sur nos problématiques juridiques, fiscales et financières aux côtés de nos avocats et expert-comptable.

Nous n'hésiterons pas à recommander Olivier LEDUC pour son sens de l'écoute et son pragmatisme, mais aussi pour sa proximité avec l'organisation de notre entreprise et sa capacité à émettre des recommandations pertinentes, issues d'une collaboration fructueuse avec nos autres conseils.

En plus de 30 ans, notre société est passée de 5 à moins de 200 salariés. Sa connaissance de notre entreprise, ses connaissances toujours actualisées et son implication en font une excellente force de proposition. »

En expertise comptable, puis en commissariat aux comptes & audit dans le cadre de levées de fonds :

Chez DIOTASOFT, secteur des nouvelles technologies, le cabinet a su, par ses compétences fiscales et ses conseils organisationnels, accompagner le développement de la société depuis sa création...

Par Lionel JOUSSEMET, dirigeant de DIOTASOFT

« Nous travaillons avec Olivier LEDUC depuis 2009, année de création de DIOTASOFT. Notre société était une jeune entreprise innovante (JEI) portée sur des projets de réalité augmentée. En tant que jeunes créateurs, nous ignorions les contraintes comptables qui pèsent sur les entreprises !

Avec pédagogie et patience, Olivier nous les a expliquées. Il nous a aussi aidés dans l'organisation évolutive de la fonction administrative.

Nous avons également apprécié ses connaissances en matière fiscale, toujours à la pointe de l'actualité. En effet, suite à un changement de loi dans la détermination du crédit impôt recherche (CIR), une catégorie de charges ne pouvait plus rentrer dans la base de calcul. Si notre avocat fiscaliste ne s'en est pas aperçu, cela n'a pas échappé à notre expert-comptable !

Ses conseils avisés en font un partenaire indispensable dans le pilotage de notre entreprise.

Expert-comptable à la création de DIOTASOFT, il est devenu notre commissaire aux comptes dans le cadre de notre croissance. Au-delà de sa mission légale, c'est avec une grande réactivité qu'il a pu nous accompagner lors de levées de fonds successives dans le cadre d'entrées d'investisseurs dans notre capital. »

En expertise comptable, évaluation et conseil :

Chez LA CREMERIE PARISIENNE, grossiste au Marché d'Intérêt National (MIN) de Rungis, FIDUC EXPERTS a su déterminer la juste valeur de la société pour racheter les participations détenues par des associés minoritaires et accompagner le développement de la société par ses compétences fiscales et ses conseils organisationnels...

Par François BOUDIN, dirigeant de LA CREMERIE PARISIENNE

« Notre société est grossiste au pavillon beurre – œufs – fromages du MIN de Rungis depuis trois générations. Nous travaillons avec Olivier LEDUC depuis 2013. Cette année-là, il

a évalué la société pour me permettre de racheter des minoritaires.

Il a également conduit une seconde évaluation récemment afin de faire entrer de nouveaux associés. A chaque fois, il est parvenu à travailler en bonne intelligence avec les conseils des différentes parties et à respecter les délais courts fixés par les avocats.

Entre temps, il est devenu notre expert-comptable. Ses conseils avisés en font un partenaire indispensable dans le pilotage de notre entreprise. »

En commissariat aux apports :

Chez VALMAY, le commissariat aux apports mené par le cabinet a permis aux actionnaires de restructurer leur patrimoine par la création d'un holding...

Par Sylvain VALENTINI, dirigeant de VALMAY

« Olivier LEDUC nous a été chaudement recommandé par notre avocate. En effet, nous souhaitons réorganiser notre patrimoine en apportant les titres que nous détenions au sein de notre société d'exploitation à un holding créé pour l'occasion.

Olivier LEDUC nous a expliqué avec pédagogie la finalité de son rôle de commissaire aux apports. Grâce à son expérience et son organisation, la mission a été conduite avec efficacité et respect du planning fixé. Nous le recommandons sans hésitation pour son professionnalisme et sa réactivité. »

En audit d'acquisition :

Chez HOTEL LES AJONCS D'OR, l'audit d'acquisition mené par le cabinet a permis d'ajuster le prix de transaction de l'hôtel et de rassurer les repreneurs...

Par Philippe FERET et Thierry PHILIPPE, dirigeants de l'HOTEL LES AJONCS D'OR

« Olivier LEDUC audite nos comptes depuis 2008. A cette époque, nous exploitions un hôtel sur Paris. Puis nous avons acheté un hôtel à Saint-Malo. A cette occasion, nous lui avons demandé de réaliser un audit d'acquisition.

Avec disponibilité et professionnalisme, il s'est adapté au planning de la transaction et nous a remis son rapport en moins de huit jours.

Depuis, il est le commissaire aux comptes de notre hôtel. Chaque année, il vient à Saint-Malo réaliser son audit. L'éloignement n'est nullement un frein. Après avoir contrôlé nos comptes, Olivier LEDUC « fait parler » nos chiffres. Nous apprécions ses analyses et ses recommandations. »